### CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

### 9 février 2017, 10h

Ministère des affaires sociales et de la santé 14 avenue Duquesne – pièce 7234, 75007 Paris

# Ordre du jour

## 1. Textes soumis pour avis

- 1. Approbation des procès-verbaux des séances du 28 septembre et 12 décembre 2016
- 2. Projet de décret modifiant le décret n°91-868 du 5 septembre 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels techniques de la catégorie A de la fonction publique hospitalière *Bureau rapporteur : DGOS/RH4*
- 3. Projet de décret relatif aux autorisations d'absence des représentants syndicaux dans la fonction publique hospitalière (**sous réserve**)

  \*Bureau rapporteur: DGOS/RH3
- 4. Projet de décret modifiant le décret n°2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière *Bureau rapporteur : DGOS/RH4*

#### 2. Points présentés pour information au CSFPH

- 1. Tableau de suivi des textes
- 2. Projets de textes indiciaires pris en application des textes statutaires présentés pour avis :
  - Projet de décret relatif au classement indiciaire des personnels techniques de la catégorie A de la fonction publique hospitalière ;
  - Projet d'arrêté relatif à l'échelonnement indiciaire des personnels techniques de la catégorie A de la fonction publique hospitalière ;
  - Projet de décret modifiant le décret n°2014-9 du 7 janvier 2014 relatif au classement indiciaire applicable au corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière et aux emplois fonctionnels de directeur des soins de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
  - Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 janvier 2014 relatif à l'échelonnement indiciaire du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière et à l'échelonnement indiciaire des emplois fonctionnels de directeur des soins de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

Bureau rapporteur : DGOS/RH4

3. Projet de décret modifiant certaines dispositions relatives à la nouvelle bonification indiciaire de certains personnels de la fonction publique hospitalière *Bureau rapporteur : DGOS/RH4*